

MÉTAMORPHOSE DE LA COUR TURCOT

10 éléments à connaître sur le projet
du nouveau parc-nature

Août 2018

Montréal 

NOUVEAU PARC-NATURE DANS LA COUR TURCOT



Ville de Montréal. (2018). Vision d'aménagement d'un nouveau parc-nature dans l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques.

INTRODUCTION

UN NOUVEAU PARC-NATURE SUR LE SITE DE L'ANCIENNE COUR DE TRIAGE TURCOT

La Ville de Montréal aménagera un tout nouveau parc-nature en plein cœur de la métropole, dans l'espace dégagé par la reconstruction de l'échangeur Turcot. Situé dans l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, ce grand parc recouvrira près de 30 hectares répartis sur 2 km. Écosystème unique, il offrira une variété de paysages – boisé, milieux humides, prairie – et permettra de créer une nouvelle entrée de ville verdoyante et emblématique pour la métropole.

Cet espace vert contribuera à bonifier la biodiversité du secteur de la falaise Saint-Jacques et offrira à ses utilisateurs un contact privilégié avec la nature.

Un lien nord-sud est proposé afin de prolonger le parc au-dessus de l'autoroute 20 et des voies ferrées, ouvrant un passage nord-sud additionnel aux piétons et cyclistes vers le nouveau parc et le canal de Lachine. Cette infrastructure de premier plan retissera les liens entre les arrondissements du Sud-Ouest et de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce et encouragera les déplacements actifs.

Ce grand parc appartiendra aux citoyens, et la Ville souhaite connaître leurs aspirations à l'égard du projet. L'Office de consultation publique de Montréal donne le coup d'envoi à une démarche consultative, bien en amont de la réalisation du projet. Par la suite, diverses activités participatives seront déployées tout au long de l'élaboration du projet.

La Ville de Montréal souhaite poser un geste fort en faveur de l'environnement et de la qualité de vie de ses citoyens, en créant un parc qui leur ressemble et qui répond à leurs besoins.



LA VISION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

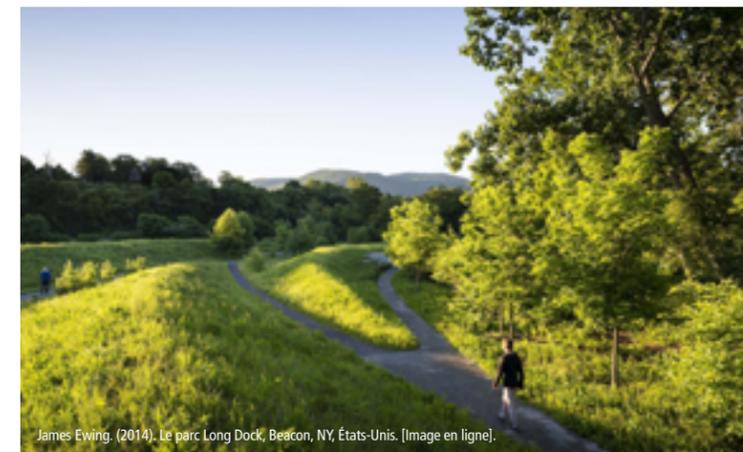
1

Le déplacement de l'autoroute vers le nord, à l'emplacement de l'ancienne cour de triage Turcot, entraîne le dégagement d'un vaste espace entre la rue Notre-Dame et la nouvelle autoroute. Ces terrains offrent une rare opportunité de créer un nouvel espace vert.

Ce projet de grand parc apportera de nombreux bénéfices sociaux, économiques et environnementaux, et améliorera significativement la qualité de vie des Montréalais. Il remplira les objectifs suivants :

- Augmenter la superficie des aires protégées en milieu urbain, en accord avec la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels
- Bonifier le réseau de parcs et d'espaces verts de Montréal, essentiel au bien-être des citoyens
- Mettre en place des infrastructures favorisant des déplacements actifs, sécuritaires et confortables, qui améliorent l'accès à la falaise Saint-Jacques et au canal de Lachine
- Marquer de manière distinctive l'entrée de la métropole
- Encourager la revitalisation des quartiers entourant le nouveau parc, dans un secteur visé par une stratégie de développement économique

Ce nouveau grand parc incarnera l'esprit d'innovation de Montréal, et représentera son engagement concret envers la qualité de vie de ses citoyens, la protection des milieux naturels et le développement de ses quartiers.



UN NOUVEL ESPACE VERT POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

2

L'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques se situe au cœur d'un secteur très asphalté et actuellement inaccessible aux citoyens. La création d'un parc-nature, aménagé de sentiers de promenade et d'une piste cyclable, en fera un milieu de vie propice à la vie sociale et à l'activité physique, et apportera de nombreux bénéfices.

Améliorer la qualité de l'environnement

Avec le nouveau parc naîtra un écosystème naturel, qui contribuera notamment à :

- Augmenter la biodiversité
- Améliorer la qualité de l'air
- Améliorer la gestion des eaux pluviales
- Créer une nouvelle canopée
- Réduire les îlots de chaleur

Développer le réseau cyclable

La piste cyclable proposée dans ce nouveau parc viendra bonifier le réseau cyclable de la Ville. De plus, elle contribuera à répondre aux besoins croissants des cyclistes montréalais, dont le nombre a bondi de 57 % entre 2008 et 2015 (source: Vélo-Québec). La dalle-parc proposée s'ajoutera aux autres initiatives de Montréal pour améliorer la qualité des déplacements actifs et faire une plus grande place à cette activité bénéfique pour la santé et l'environnement.

Mettre en valeur le secteur

Voisin du canal de Lachine, ce nouveau grand parc deviendra un lieu attirant pour les Montréalais et un atout pour ce secteur, actuellement en transformation.



Alexandre Cv. (2016). Cyclistes au parc-nature de la Pointe-aux-Prairies.



Alexandre Cv. (2016). Le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation.



Getty Images

L'ÉCOTERRITOIRE DE LA FALAISE SAINT-JACQUES : UNE ZONE À PROTÉGER

3

La falaise Saint-Jacques est un paysage marquant sur l'île de Montréal. Située entre le mont Royal et les rapides de Lachine, elle couvre une superficie de plus de 20 hectares, ce qui en fait une halte stratégique pour les oiseaux migrateurs et un habitat pour la couleuvre brune.

Depuis 2004, la falaise fait partie des dix espaces naturels d'intérêt – ou écoterritoires – identifiés par la Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels de l'agglomération de Montréal. Cette politique a pour objectif de protéger les milieux naturels en contexte urbain.

Les écoterritoires regroupent des aires protégées existantes et des espaces naturels encore à protéger et à mettre en valeur. Ces vastes espaces contribuent à la biodiversité : ils accueillent une variété d'espèces animales et végétales, au statut parfois précaire. Ils offrent un potentiel pour des projets de conservation, et invitent les citoyens à se rapprocher de la nature.

À ce titre, l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques fera l'objet d'aménagements et d'initiatives de conservation, afin de :

- Protéger le couvert végétal pour prévenir les problèmes d'érosion
- Diversifier les habitats pour la faune et favoriser la couleuvre brune
- Reverdir le pied de la falaise et offrir des points de vue sur le parc
- Relier le site aux quartiers environnants par des sentiers pédestres et des pistes cyclables
- Développer et mettre en œuvre un plan de protection et de mise en valeur de la falaise, en concertation avec les arrondissements concernés



Ville de Montréal. (2018). Limites de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques et du nouveau parc-nature.

Ces actions protégeront les écosystèmes de la falaise Saint-Jacques, tout en favorisant l'intégration de cet espace vert aux secteurs environnants.

LA FALAISE SAINT-JACQUES : UN SITE UNIQUE

4

La falaise Saint-Jacques est l'un des éléments distinctifs du relief de la ville, au même titre que le mont Royal. L'appellation « falaise Saint-Jacques », bien que non officielle, existe depuis des décennies. Elle est probablement entrée dans l'usage dans les années 1960, lorsque le chemin Upper Lachine est devenu la rue Saint-Jacques et que l'autoroute Décarie a été construite. Le quartier sur la crête de la falaise présente un front bâti varié, composé de commerces de grande surface, de vastes aires de stationnement, et de commerces et bâtiments résidentiels de petite taille.



Le profil actuel de l'escarpement résulte d'une longue histoire de déversements sauvages. L'accumulation de ces déchets de construction et autres matériaux rocheux, jetés du haut de la falaise, a peu à peu changé son apparence naturelle, élargissant sa base de 20 à 100 mètres par endroits. La falaise s'élève aujourd'hui à 30 mètres et présente une pente très abrupte, d'une inclinaison d'environ 40 degrés.



Pendant les années 1980, la Ville a planté des arbres et arbustes pour consolider ces amoncellements, naturaliser l'escarpement et limiter l'érosion des sols, qui sont aujourd'hui plus stables. De nos jours, la végétation de la falaise offre un refuge aux oiseaux migrateurs et abrite la couleuvre brune, une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable par le gouvernement du Québec.



UN PLAN DE MISE EN VALEUR POUR DES INITIATIVES CONCRÈTES

5

Le Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal a réalisé, en 2014, un plan de mise en valeur de la falaise Saint-Jacques, qui réunit les initiatives suivantes :

Quartier au nord de la falaise

- Aménager une entrée attrayante sur la rue Saint-Jacques et un sentier piétonnier qui descendra vers la bande verte au bas de la falaise
- Créer de nouveaux points de vue ou de nouvelles entrées en haut de la falaise
- Reverdir le haut de la falaise

Falaise Saint-Jacques et bande verte en contrebas

- Aménager la falaise pour stabiliser les sols, améliorer la biodiversité et protéger la faune
- Dégager certaines zones pour offrir des points de vue sur le parc
- Créer un passage du nord au sud pour franchir l'autoroute et les voies ferrées et pour accéder à l'ancienne cour de triage et au Lieu historique national du Canal-de-Lachine
- Aménager une bande verte en contrebas de la falaise, tel que prévu dans le cadre du projet Turcot par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Nouvelle entrée de ville

- Créer une nouvelle entrée de ville verdoyante qui traversera l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques, et marquer cette entrée par une œuvre ou un aménagement phare
- Utiliser les excédents de sols générés par les travaux du projet Turcot pour créer, aux abords de l'autoroute, des aménagements de type *land art*, soit de grandes œuvres créées en façonnant le paysage et la nature
- Mettre en valeur les points de vue et les panoramas offerts depuis l'autoroute

Cour Turcot et secteurs industriels adjacents

- Mettre en valeur les terrains dégagés
- Créer un aménagement paysager qui rappelle l'ancien lac à la Loutre et l'ancienne rivière Saint-Pierre
- Transformer la rue Notre-Dame pour la rendre plus conviviale et y intégrer les transports actifs et collectifs
- Aménager un accès au parc attrayant depuis le canal de Lachine

LE PROJET TURCOT : DES INTERVENTIONS INTÉGRÉES À L'ÉCOTERRITOIRE

6

À l'époque de son inauguration, l'échangeur Turcot était considéré comme l'un des ouvrages les plus complexes en Amérique du Nord. Après plus de 50 ans, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports procède à sa reconstruction, dans le cadre du projet Turcot.

Conformément à l'avant-projet définitif, déposé en 2012, l'autoroute et les voies ferrées sont déplacées vers le nord et une bande verte d'une largeur moyenne de 30 mètres sera aménagée au bas de la falaise

Verdissement du corridor autoroutier

Dans la vision du Ministère, la falaise Saint-Jacques se situe au cœur même d'un parcours principal d'entrée de ville. Ses interventions viseront donc à mettre en valeur les milieux traversés, en faisant ressortir les éléments qui définissent leur identité et qui ont façonné l'histoire de la ville.

Le corridor de l'autoroute 20, très linéaire, présente peu d'intérêt. Le Ministère, pour améliorer le paysage, y plantera des végétaux qui rendront les voies ferrées moins visibles au nord et qui formeront une zone tampon entre l'autoroute et le futur parc-nature.

Une bande verte au pied de la falaise

L'aménagement d'une bande verte, d'une superficie minimale de 9,7 hectares, bonifiera le milieu naturel de la falaise et favorisera la biodiversité en créant, notamment, de nouveaux habitats pour la faune. Cette bande verte comprendra :

- différents types de milieux naturels
- une piste multifonctionnelle pour la marche, la course, le vélo, etc.
- deux placettes d'accueil aux extrémités de la bande verte, qui en marqueront les accès

Les aménagements proposés par le Ministère créeront une distinction visuelle entre le grand parc et les zones autoroutières, mettront en valeur les éléments significatifs du paysage et favoriseront la convivialité, la sécurité et l'intérêt visuel des parcours.

Une fois le projet Turcot terminé, la Ville de Montréal complétera les travaux pour transformer la rue Notre-Dame Ouest en boulevard urbain avec le soutien financier du gouvernement du Québec. Par des aménagements qui rehaussent la qualité du cadre urbain et qui encouragent les déplacements actifs et collectifs, le réaménagement de la rue Notre-Dame Ouest contribuera à structurer la transformation du secteur.



Ville de Montréal. (s.d.). Schéma illustrant le Projet Turcot avant et après les travaux.

UN LIEN NATUREL AVEC LE CANAL DE LACHINE

7

Le nouvel espace vert reliera la falaise Saint-Jacques au canal de Lachine. Après avoir connu un déclin à la suite de l'ouverture de la voie maritime dans les années 1960, les quartiers aux abords du canal ont récemment retrouvé un nouveau souffle grâce aux développements immobiliers, qui attirent résidents, entreprises et travailleurs. Les berges du canal se sont métamorphosées pour devenir de véritables milieux de vie.

En 1997, Parcs Canada a annoncé la création du Lieu historique national du Canal-de-Lachine, un imposant projet de revitalisation mettant en valeur le potentiel historique et récréatif du canal. Celui-ci est désormais ouvert à la navigation de plaisance et constitue un attrait touristique d'envergure qui encourage l'activité économique. La piste multifonctionnelle du canal s'intègre au parc national. Ouverte en 1977, elle est l'une des plus anciennes et des plus populaires de la région de Montréal.

Témoins privilégiés du développement de Montréal, les abords du canal comptent encore des vestiges industriels, comme la grue LaSalle-Coke, située dans le secteur de l'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques. Construite entre 1914 et 1916, cette grue



Jonathan Lapalme. (s.d.). Piste cyclable du Lieu historique national du Canada du Canal-de-Lachine.

servait à décharger le charbon qui alimentait l'usine de la Montreal Light and Power Company.

Elle représente l'un des derniers monuments industriels de la période de navigation commerciale sur le canal de Lachine, et demeure, encore aujourd'hui, l'une des seules grues du genre à travers le monde.

Grâce aux liens que tissera le grand parc avec le canal, les citoyens pourront se réapproprier ces lieux historiques.



Parcs Canada. (s.d.). La grue LaSalle-Coke : vestige de l'industrialisation de Montréal.

LE PARC-NATURE ET LA DALLE-PARC, AU CŒUR DE LA MÉTROPOLE

8

Le parc-nature de la falaise Saint-Jacques créera de toutes pièces un nouvel espace nature en ville. L'aménagement du parc-nature intégrera un boisé, un milieu humide et une prairie, et favorisera différents écosystèmes naturels qui occuperont près de 75 % de sa superficie.

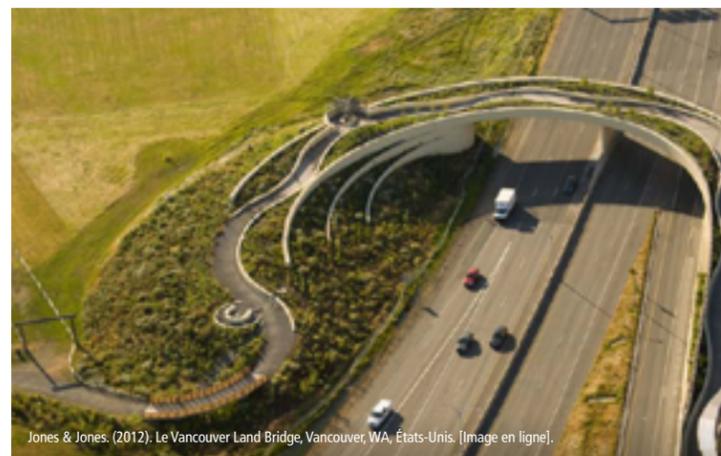
Un réseau de sentiers invitera piétons, coureurs, cyclistes ou skieurs à la promenade et à une expérience d'immersion en nature. Un parcours d'interprétation du patrimoine naturel, industriel et historique du parc pourrait aussi s'adjoindre aux sentiers, mettant en lumière, par exemple, l'ancienne rivière Saint-Pierre, l'ancien lac à la Loutre ou le canal de Lachine.

Au centre du parc-nature, la dalle-parc proposée enjambera l'autoroute et les voies ferrées, faisant un trait d'union entre le haut de la falaise, la bande verte en contrebas, le grand parc, le réseau cyclable municipal et la piste multifonctionnelle du Lieu historique national du Canal-de-Lachine. Cette infrastructure emblématique reliera les arrondissements de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et du Sud-Ouest et ouvrira un passage nord-sud aux piétons et aux cyclistes. Elle répondra aux besoins croissants de déplacement des résidents et des travailleurs.

Cette installation d'envergure deviendra un symbole emblématique de l'entrée de ville, qui marquera le paysage de la métropole. Ces aménagements procureront une expérience unique et mémorable à tous les citoyens et visiteurs.



(s.d.). Passerelle piétonne, Esch-sur-Alzette, Luxembourg. [Image en ligne].



Jones & Jones. (2012). Le Vancouver Land Bridge, Vancouver, WA, États-Unis. [Image en ligne].



(s.d.). La passerelle pédestre du Millennium-Park, Chicago, États-Unis. [Image en ligne].

UN PAYSAGE D'ENTRÉE DE VILLE SYMBOLIQUE

9

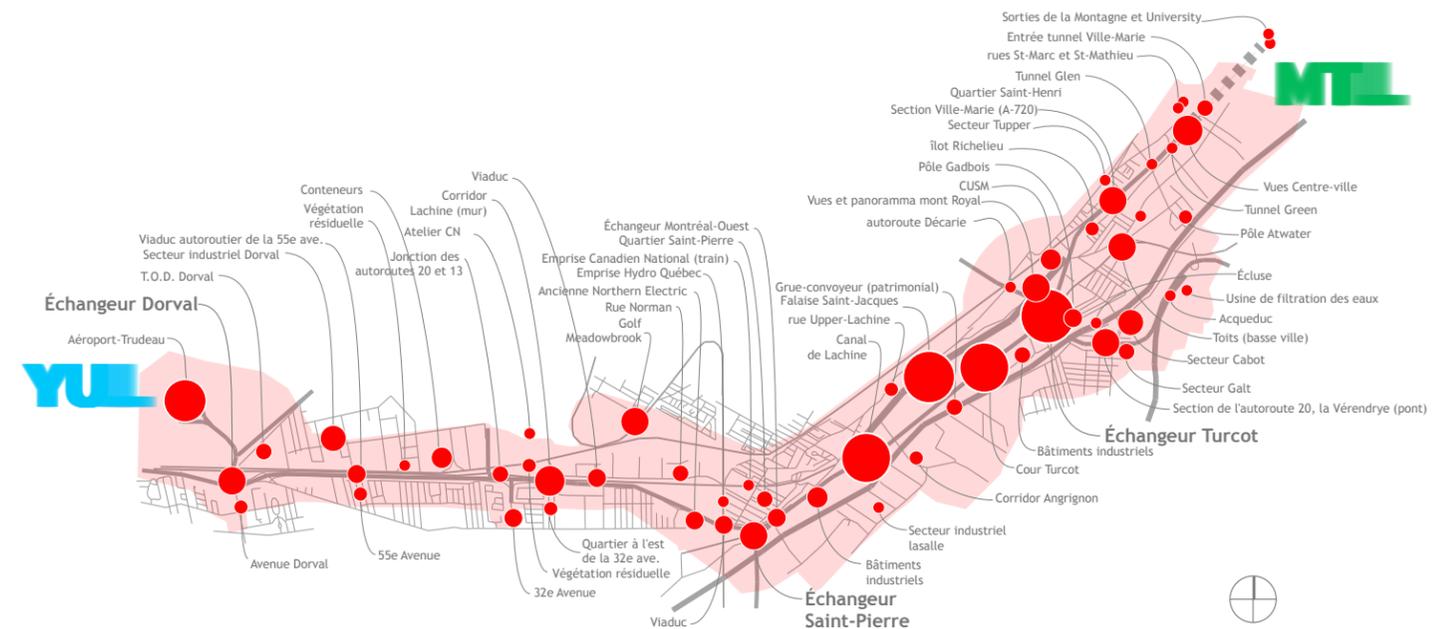
L'écoterritoire de la falaise Saint-Jacques s'inscrit dans le parcours de l'entrée de ville ouest de la métropole, reliant l'aéroport de Montréal et le centre-ville.

En 2011, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a mandaté la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal pour réaliser un concours d'idées international, visant notamment à développer différentes visions de ce parcours d'entrée dans Montréal.

Une douzaine d'universités de partout à travers le monde ont pris part au projet, orientant leur vision autour de trois axes de réflexion :

- Un projet de paysage évolutif et emblématique pour la métropole
- Une scénarisation des parcours d'expériences
- Une démarche concertée de développement urbain durable

Les projets lauréats du concours ont entre autres fait ressortir l'importance de la falaise Saint-Jacques et du canal de Lachine, deux composantes fortes du paysage du corridor d'entrée de ville. Ils ont aussi souligné le haut potentiel de transformation de l'ancienne cour de triage Turcot.



(2011) Tiré du règlement YUL-MTL : Paysages en mouvement, Concours d'idées international _ Design Montréal

UN AUTRE PAS VERS LA REVITALISATION DU SECTEUR TURCOT-LACHINE-EST

10

Le réaménagement des environs de la falaise Saint-Jacques posera le premier jalon de la revitalisation du secteur Turcot-Lachine-Est, visé par de nombreux projets d'aménagement et de développement dans les prochaines années.

Désigné au Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal, le secteur Turcot-Lachine-Est est délimité à l'est par le tunnel Atwater, à l'ouest par l'écluse de Lachine, au nord par la falaise Saint-Jacques et au sud par la rue Saint-Patrick. Il recoupe les arrondissements du Sud-Ouest, de LaSalle et de Lachine. Organisé autour d'infrastructures de transport d'envergure, il est devenu au fil du temps un emplacement stratégique pour les entreprises industrielles. La construction du canal de Lachine, l'expansion du réseau ferroviaire et l'ouverture des autoroutes A20 et A15 ont façonné et morcelé le territoire. Les corridors de transport sont devenus des barrières compliquées à franchir pour les piétons et les cyclistes.

La falaise Saint-Jacques, quant à elle, se situe à la jonction des arrondissements du Sud-Ouest, au sud, et Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce, au nord. Le nouveau parc s'ouvrira donc au carrefour de plusieurs quartiers, les reliant entre eux et invitant les citoyens à se réapproprier ce secteur.

QUATRE PÔLES EN TRANSFORMATION

Les quatre pôles du secteur Turcot-Lachine-Est se transformeront bientôt sous l'impulsion des grands projets autoroutiers et des démarches de planification en cours.

- **Saint-Henri Ouest-Émard-Côte-Saint-Paul**
Situé dans l'arrondissement du Sud-Ouest, ce pôle accueille le complexe récréatif Gadbois. Ses quartiers sont fortement touchés par les travaux de reconstruction de l'échangeur. C'est pourquoi l'arrondissement a adopté un Plan de développement urbain, économique et social, à la suite d'une consultation publique menée en 2016.

La mise en oeuvre de ce plan, qui prévoit une diversité d'actions, sera financée en partie par le ministère des Transports, de la Mobilité et de l'Électrification des transports.
- **Ancienne cour Turcot et ses abords**
La cour de triage située le long de l'autoroute 20 a été démantelée et le site sera rendu disponible à la suite des travaux du projet Turcot et du déplacement des corridors autoroutier et ferroviaire. C'est sur ce territoire que le nouveau projet de grand parc verra le jour. Aux abords, la rue Notre-Dame Ouest sera réaménagée en boulevard urbain.
- **Échangeur Saint-Pierre**
Dans quelques années, ce pôle sera le théâtre d'un important projet d'infrastructure, soit la réfection ou la reconstruction partielle ou totale de l'échangeur. Ces interventions auront des répercussions importantes sur les secteurs avoisinants.
- **Lachine-Est**
Autrefois caractérisé par une industrie florissante, ce pôle changera bientôt de vocation pour accueillir un nouveau quartier. On y trouve encore plusieurs complexes industriels sous-utilisés ou laissés à l'abandon qui comportent un risque élevé de contamination des sols.

ville.montreal.qc.ca/grandsparcs